



## Procès-verbal du Conseil d'Administration 25 janvier 2021, en visioconférence

### Présents :

- Laure Latanne-Bey (Jour des arts)
- Charles-Henri Lavielle (Anacharsis)
- Frédéric Lisak (Plume de carotte)
- Julien Poujol (Yovana)
- Claire Schaeffer (éditions érès)
- Éric Sevault (Smolny)
- Monique Subra (éditions du Cabardès)
- Benjamin Vermeilh (*secrétaire*)

### Excusés :

- Christophe Agnus (Nautilus)
- Vanessa Gordo-Finestres (PUM)

### Absente :

- Sophie Amen (Le Vengeur masqué)

La réunion est programmée à dix heures. Les réglages audio et vidéo ajustés, la visioconférence commence. Après avoir excusé Christophe Agnus (Nautilus) indisponible pour motif personnel, Frédéric Lisak (Plume de Carotte) présente l'ordre du jour suivant qui a été préparé collectivement. Celui-ci tient en cinq axes principaux :

- Échange-réflexion sur le **positionnement de l'association ÉRO** vis-à-vis des institutions.
- Rapport sur le développement de la **commission diffusion territoriale** et discussion autour de **nouveaux projets**.
- Retour sur l'opportunité d'organiser les **enquêtes économiques** relatives à la situation des éditeurs en Région face à la crise sanitaire.
- Perspective d'un report possible pour la **rencontre avec les libraires indépendants d'Occitanie** désormais réunis en association.
- Participation à une visioconférence réunissant les **différentes associations d'éditeurs en Région**.

### Échange-réflexion sur le positionnement de l'association ÉRO vis-à-vis des institutions

En tant que nouveau président, Frédéric Lisak tenait à ce que cette question soit portée devant le conseil. Pour lui, il est effectivement important de **dessiner les grandes lignes de la position de l'association**, ses attentes et ses limites. Il entend en effet prendre prochainement contact avec les

« **partenaires institutionnels** » (Occitanie Livre et Lecture, DRAC et services culturels de la Région). Ce sera l'occasion de **redéfinir auprès d'eux l'approche du collectif**. À n'en pas douter, ces structures voient d'un très bon œil l'existence de l'association ÉRO et sa parole bénéficie d'une oreille. En revanche, force est de constater que, malgré la mobilisation des membres actifs du collectif, les recommandations qui ont été faites n'ont pas toujours été suivies d'effet.

Ceux qui ont participé aux réunions de crise du printemps 2020 en témoignent. De ce point de vue, l'année écoulée a été ponctuée de **déceptions**. Monique Subra (éditions du Cabardès) évoque la proposition présentée lors de la réunion filière d'avril dernier. Elle reposait sur le principe des achats directs puisés dans les catalogues des maisons d'édition d'Occitanie en direction des bibliothèques. Cette action – qui aurait bénéficié à tous les maillons de la chaîne du livre et qui faisait l'unanimité – n'a jamais vu le jour. Il y a aussi le courrier relatif au tarif postal du livre à l'intention de la Présidente de Région Carole Delga pour lequel aucune réponse n'a été obtenue. Benjamin Vermeilh rappelle un rendez-vous antérieur obtenu auprès de Benoît Caron lors duquel, indépendamment de toute volonté politique, les services culturels de la Région présentaient des **blocages administratifs**, visa juridiques ou financiers, ne permettant pas de répondre favorablement aux attentes des éditeurs. Les administrateurs savent pertinemment que la configuration de cofinancement d'OLL et les rapports qu'elle implique entre les institutions elles-mêmes, leur technicité, sont complexes. Sans dégrader les relations, il faut pouvoir exprimer cette lassitude auprès de l'agence du livre, véritable interface entre les acteurs, afin de **mieux délimiter le champ d'action possible**.

Soucieuses d'appréhender le débat dans sa complexité, les nouvelles administratrices que sont Laure Latanne-Bey (Jour des arts) et Claire Schaeffer (ères éditions) posent des questions. Pour Claire, **le dispositif d'aide fourni par OLL aux éditeurs est très précieux**. Certes, tous le reconnaissent, mais il est aussi **perfectible**. Et selon Charles-Henri Lavielle (Anacharsis), c'est précisément à cet endroit qu'intervient l'association. Il explique que les crédits alloués pour ces subventions relèvent de différents financements (Région, DRAC) dans le cadre de conventions triennales (le « contrat filière »), auprès desquels **l'expertise des professionnels du secteur est nécessairement requise**. Monique donne l'exemple des aides pour les salons, l'association est intervenue en faisant remarquer qu'un réajustement du calendrier des versements offrait plus de cohérence. Pour Frédéric, il faut tirer tous les enseignements des derniers espoirs déçus et réaffirmer le dynamisme qui anime le collectif. Depuis la dernière AG émerge une volonté forte d'héberger **sous l'égide d'ÉRO des projets développés par des groupes d'éditeurs**. C'est par exemple le cas de la **commission diffusion territoriale**. Lors de la prochaine entrevue avec la direction d'OLL, au-delà des doléances, il s'agira également de présenter l'association sous ce nouvel angle, **une structure porteuse de deux à trois projets collectifs par an** qui serait susceptible de demander des aides financières pour les réaliser. Les réflexions sur le développement de l'association en ce sens et sur sa place parmi ses partenaires se poursuivent tout au long de la réunion. À propos du tarif postal du livre, Charles-Henri Lavielle se propose d'appuyer en appelant Serge Regourd, Président d'OLL et conseiller régional, on l'encourage.

## **Rapport sur le développement de la commission diffusion territoriale et discussion autour de nouveaux projets**

Ce projet est né durant l'été 2020 à **l'initiative de Julien Poujol** (éditions Yovana) autour de Montpellier. Avec plusieurs éditeurs, pour tenter de compenser les ventes extérieures perdues lors du confinement, il participe à différentes manifestations en investissant **des lieux où le livre est généralement mal représenté voire absent** (marchés nocturnes, domaines viticoles, festivals bio locaux...). La formule est prometteuse, les sorties sont globalement rentables et Julien, en décembre, présente ce projet devant l'assemblée générale de l'association ÉRO. Les adhérents sont enthousiastes et le collectif de Julien devient la **première commission de l'association**.

Il y a du nouveau depuis le 7 décembre dernier et Julien en fait le rapport. Les éditeurs qui se sont montrés intéressés participent depuis aux échanges pour trancher les questions courantes. Ainsi le collectif s'appelle **les stands d'ÉRO** et s'est doté d'un slogan qui résume parfaitement l'esprit du projet : **Pour les livres aussi il y a des producteurs locaux !** Pour le pilotage de la commission, **un trio de tête** s'est dégagé, il est composé d'Annie Pignol (A2MIMO), Jean-François Galletout (Plan B) et de Julien. Pour ce dernier, les forces vives de ce projet sont suffisantes pour être géré de façon autonome. D'un point de vue de l'organisation comptable, le fonctionnement est semblable à celui de la librairie. Les éditeurs participants consentent une remise sur le prix public de leur livre, cette marge permet à la commission de financer les coûts mutualisés (frais d'emplacement, défraiement des déplacements...). Cette remise a été révisé : par principe, elle passe de 40 à 35 % et elle peut être diminuée jusqu'à 30% si l'éditeur en question participe physiquement à la sortie (prêt d'un véhicule, animation du stand, aide à l'installation ou au repli du stand). Enfin, **des investissements** ont déjà été réalisés par la commission. Une aide a été allouée à Yovana à cette fin, elle a permis de faire l'acquisition de nouvelles tables, d'une nappe personnalisée et d'un barnum. Les prochaines demandes de subvention seront présentées au nom de l'association ÉRO. À cette fin, les éditeurs réunis encouragent Julien à chiffrer les futurs besoins de la commission.

Parmi les pistes de développement, Julien évoque la **création d'une interface en ligne** permettant de communiquer et de suivre les activités de la commission. Il existe **le blog de l'association** qui mériterait à plusieurs titres d'être rafraîchi. Monique fait part de remarques qui lui sont parvenues pour l'améliorer. Il s'agirait par exemple de faire apparaître le nom des structures adhérentes et des membres du conseil d'administration. Cet **enrichissement** pourrait être l'occasion d'ajouter un onglet relatif à la commission. Julien ajoute que Jean-François Galletout de Plan B propose les services du graphiste/développeur de sa maison d'édition. Benjamin met néanmoins en garde Julien : pour l'heure, c'est un blog tout ce qu'il y a de plus basique et non un site internet à proprement parler, les **fonctionnalités sont assez limitées**. Au sein de la commission la réflexion sera engagée sur le contenu attendu, une réunion ultérieure en présence d'Armelle Lassourelle-Chatel, en charge de l'animation web, Julien et Benjamin est à programmer.

À la manière encourageante dont s'organise ce groupe, l'association est favorable à ce que **d'autres commissions thématiques** voient le jour. Julien porte au débat la question de la rédaction d'un règlement intérieur ÉRO, celui-ci permettrait notamment de donner un socle à la gouvernance de ce projet et un cadre à accueillir les prochains. Des propositions d'articles seront rédigés en ce sens par le groupe de travail. Pour le moment, deux autres projets sont présentés comme pouvant donner lieu à de futures commissions :

- Julien porte la parole d'**Annie Pignol (A2MIMO)** pour une **possible commissions Jeunesse**. Celle-ci a déjà fédéré cinq éditeurs d'Occitanie autour de la création d'un **catalogue jeunesse** qui fera l'objet d'un encart dans un numéro du magazine Biblioteca diffusé aux bibliothécaires. Par ailleurs, Annie développe d'autres projets de **mutualisation**, comme le partage des coûts pour une **table collective** au salon de Montreuil ou pour des **services de surdiffusion**.
- Charles-Henri présente également un projet susceptible de donner lieu à une **commission Logiciel**. Pour le traitement des stocks par exemple, Anacharsis travaille avec **un logiciel libre de gestion appelé Dolibarr**. Il n'obéit à aucune licence, il est donc très accessible. Il se prête également à tous types de développement, c'est pourquoi l'idée est venue de préparer **un module pour la gestion des droits d'auteur**. Ainsi ce sont toutes les opérations de gestion relevant des activités d'un éditeur qui pourraient être traitées. Ce travail demande des compétences informatiques qu'il s'agira bien sûr de rémunérer. Au final, on disposerait d'un **outil logiciel parfaitement adapté à l'édition en libre accès**.

Les deux propositions intéressent vivement les éditeurs réunis. Les projets n'étant qu'à l'état d'esquisse, des informations complémentaires seront apportées aux dossiers. Étudier la faisabilité de ces projets c'est continuer à déterminer **les axes directeurs des actions à mener par l'association et à défendre devant les partenaires institutionnels.**

### **Retour sur l'opportunité d'organiser les enquêtes économiques relatives à la situation des éditeurs en Région face à la crise sanitaire**

Rappel : à l'issue du premier confinement, l'association ÉRO s'est efforcé de collecter auprès des professionnels des données dans l'objectif de chiffrer les dégâts. Ce rapport était alors utile à l'estimation des aides légitimes à solliciter auprès des institutions. L'association a reçu bien peu de réponses. Il faut reconnaître que les tableaux à compléter n'étaient pas vraiment adaptés et la période guère propice à de telles occupations. Depuis, **Occitanie Livre et Lecture** a travaillé à la préparation d'une **enquête sur la situation économique des éditeurs**. Il s'agira d'accompagner au mieux leur campagne. C'est un sujet de plus à mettre au programme de la future rencontre entre Frédéric et la direction d'O.L.L.

### **Perspective d'un report possible pour la rencontre avec les libraires indépendants d'Occitanie désormais réunis en association.**

Rappel : à l'automne dernier étaient prévus deux jours de rencontres interprofessionnelles. Il s'agissait d'organiser l'assemblée générale de l'association et de rejoindre un collectif de libraires indépendants constitué spontanément pendant le confinement. En raison de situation sanitaire qui s'aggravait, le rendez-vous a été annulé. Aujourd'hui, **les libraires sont structurés en association**, ils proposent de reprogrammer ces **rencontres en juin**. Frédéric qui est en communication avec plusieurs membres de cette association propose la mise en place d'un petit groupe de travail pour préparer ce moment avec eux. Ayant déjà participé à l'organisation précédente, Benjamin est volontaire. Après avoir déterminé une date avec les libraires, Frédéric suggère de profiter de l'occasion pour organiser **l'AG ÉRO 2021**. En organisant en amont un programme attractif, des interventions et des moments d'échanges avec les libraires, le rendez-vous pourrait intéresser de nombreux professionnels de l'édition.

### **Participation à une visioconférence réunissant les différentes associations d'éditeurs en Région.**

Charles-Henri relaie l'information : à l'initiative de l'association des éditeurs des Hauts de France, une visioconférence réunira les **différents collectifs régionaux d'éditeurs**. Ce rassemblement se tiendra pour la première fois le **5 février** prochain et **Charles-Henri** confirme sa disponibilité pour y représenter ÉRO. Différents sujets de fonds seront abordés : le tarif postal du livre, la place des éditeurs indépendants vis-à-vis du SNE, la promotion, le salon Livre Paris, la création d'un Label éditeurs indépendants et d'une charte... La mise en relation des différentes associations d'éditeurs offre la perspective de pouvoir mener **certains combats à l'échelle nationale**. Il s'agira en temps utile de déterminer l'implication d'ÉRO à ce niveau.

### **Questions diverses**

Monique souhaite toucher deux mots des **ateliers de formation** prévus au printemps 2020, eux aussi annulés. Elle interroge le conseil sur l'opportunité de relancer cette formule attractive. Si tout le monde s'accorde à dire que le principe a du potentiel, pour certains il est préférable d'attendre que les conditions d'un atelier physique soient réunies, tant il y a en ces domaines des avantages au « présentiel ».

Frédéric tient à témoigner de la situation difficile que traverse **Mix'art Myrys**. C'est un fameux squat culturel toulousain qui depuis dix ans bénéficie d'un consensus valable : il s'organise autour de résidences d'artistes en accord avec Toulouse métropole. Aujourd'hui, alors que le secteur culturel est aux abois, sous de spécieux prétextes, le site est menacé de fermeture. Charles-Henri souhaite rédiger un communiqué de soutien de l'association qu'il soumettra aux administrateurs. Le principe est validé à l'unanimité.

Les **codes Zoom** de l'association sont communiqués aux administrateurs afin de leur permettre de profiter de l'abonnement pour l'organisation des commissions et autres moments d'échanges liés aux activités de l'association.

Le prochain conseil sera fixé en avril. La séance est levée à midi et deux minutes.